



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

construction navale

Question écrite n° 7230

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de la société cherbourgeoise, constructions mécaniques de Normandie, confrontée à un risque de rupture dans la charge de travail, alors même que cette entreprise dispose d'atouts pour son avenir. Après bien des difficultés, ce chantier naval, qui ne bénéficie d'aucune subvention, a retrouvé un certain équilibre financier et une activité de bon niveau grâce notamment à l'obtention de marchés militaires à l'exportation et un positionnement sur des marchés diversifiés. Cependant certaines négociations en cours tardent à se conclure, ce qui a amené la direction à se séparer des salariés en contrat à durée déterminée ainsi que de sous-traitants. Ce faisant, la conséquence pourrait bien être une remise en cause pour l'avenir des capacités de production des CMN. En conséquence, il lui demande - comme le proposent avec leur syndicat, un certain nombre de salariés de l'entreprise - s'il estime possible que le Gouvernement inscrive au protocole franco-indonésien un cinquième navire océanographique.

Texte de la réponse

Conscient des difficultés rencontrées par les constructions mécaniques de Normandie pour assurer à court terme la continuité de leur activité, le Gouvernement a proposé à l'Indonésie l'inscription sur protocole financier d'un cinquième navire de recherche océanographique. Ce protocole a finalement été signé par les autorités indonésiennes le 4 décembre dernier. Les constructions mécaniques de Normandie devraient ainsi être en mesure de finaliser avec leur client indonésien le contrat de construction de ce nouveau navire qui apportera au chantier cherbourgeois près de trois cent mille heures de travail. Il appartient désormais aux autorités indonésiennes de finaliser avec l'entreprise le contrat de livraison du navire océanographique et de permettre sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7230

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4321

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1071